

Pour diffusion immédiate
Le 4 mai 2006

n° 06-102

Des recommandations concernant le décès d'un enfant

WHITEHORSE – Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a divulgué aujourd'hui les conclusions et les recommandations formulées à la suite de la révision d'une enquête concernant le décès d'un enfant.

Samara Olsen était âgée de six semaines lorsqu'elle est décédée, au mois d'août 2004, à Dawson. Sa mère a été déclarée coupable d'homicide involontaire et purge actuellement une peine d'emprisonnement de six ans.

La vérification de cette enquête a été demandée par John Greschner, le sous-ministre de la Santé et des Affaires sociales. Il a jugé important de déterminer si la Direction des services à l'enfance et à la famille du ministère de la Santé et des Affaires sociales avait bien rempli son mandat et respecté les normes dictées par le service de protection de l'enfance.

La vérification a été effectuée par Jan Christianson-Wood, une spécialiste venant du Manitoba qui a déjà travaillé comme enquêteuse spéciale au bureau du médecin légiste en chef du Manitoba. Elle a aussi donné des conférences sur l'évaluation des risques et les enquêtes dans les cas de décès d'enfants.

« Selon Mme Christianson-Wood, dans ce cas, certaines des procédures du ministère et quelques exigences et normes de la *Loi sur l'enfance* du service de protection de l'enfance n'ont pas été respectées par la Direction des services à l'enfance et à la famille », a déclaré M. Greschner. « Des lacunes ont été décelées lors de l'évaluation des risques, du partage d'information entre les fournisseurs de services, de la gestion générale de l'enquête et de la gestion des dossiers et de la documentation. »

Mme Christianson-Wood a fait 18 recommandations concernant sept aspects différents de l'enquête. Le signalement obligatoire des cas de violence et de négligence envers les enfants ainsi que la mise sur pied de comités contre la violence envers les enfants sont deux des recommandations qui ont été faites. Elle a aussi recommandé la création d'un poste de coordonnateur ou de spécialiste contre la violence à l'égard des enfants qui permettrait au personnel d'avoir accès à quelqu'un de formé dans le domaine, la création d'un registre des cas d'enfants maltraités et l'amélioration des services offerts aux parents adolescents afin de répondre aux besoins particuliers des adolescents qui élèvent des enfants.

« Ce rapport nous a donné de précieux conseils », a ajouté M. Greschner. « Le public doit être avisé que nous mettrons en œuvre ces recommandations. »

Pièce jointe : biographie de Jan Christianson-Wood

-30-

Renseignements :

Peter Carr
Conseiller en communications
Conseil des ministres
867-667-8688
peter.carr@gov.yk.ca

Pat Living
Agente des communications
Ministère de la Santé et des Affaires sociales
867-667-3673
patricia.living@gov.yk.ca

Biographie

Jan Christianson-Wood – M.S.S., travailleuse sociale autorisée

Jan Christianson-Wood est travailleuse sociale autorisée au Manitoba. Elle a travaillé en tant qu'intervenante de première ligne dans le domaine de la protection de l'enfance et comme enquêtrice spéciale au bureau du médecin légiste en chef du Manitoba. Mme Christianson-Wood donne aussi des conférences et enseigne le travail social. Elle y parle de l'évaluation des risques et des enquêtes dans les cas de décès d'enfants. Membre du conseil d'administration de l'Association des travailleurs sociaux du Manitoba, elle siège aussi au comité sur les questions touchant les enfants de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux ainsi qu'au comité provincial des questions touchant les enfants. Mme Christianson-Wood est coauteure de publications à propos de l'évaluation des risques et de la vérification des enquêtes portant sur les cas de décès d'enfants.